

# MUNICIPALITÉ DE BOILEAU

## PLAN D'ACTION MUNICIPAL RELIÉ À LA PRÉSENCE DE CASTORS

Par **Amélie Vaillancourt-Lacas**, Directrice générale adjointe et Inspectrice en bâtiment et en environnement

Le 15 mars 2017

### TABLE DES MATIÈRES

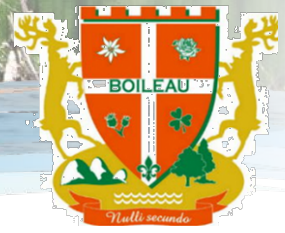
Table des matières.....	1
1. Description générale du territoire.....	2
A. Bassin versant .....	4

### LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Bassins versants de barrages de castors suivis dans la municipalité de Boileau .....	3
Figure 2 : Infrastructures et habitat du castor dans le bassin versant .....	4

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Sommaire des bassins versants de barrages de castors.....	3
---	---



## 1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

La municipalité de Boileau occupe un territoire de 140 km<sup>2</sup> parsemé de lacs et de rivières traversé par la sinueuse rivière Maskinongé.

Une importante partie du territoire est de tenure publique, on retrouve de nombreuses terres privées à usage forestier.

Bien qu'aucun dénombrement n'ait été effectué, à ce jour, les barrages critiques pouvant mettre en péril les infrastructures sont connus du Service des travaux publics.

De plus, les plaintes de citoyens sont aussi prises en considération et les barrages sont contrôlés.



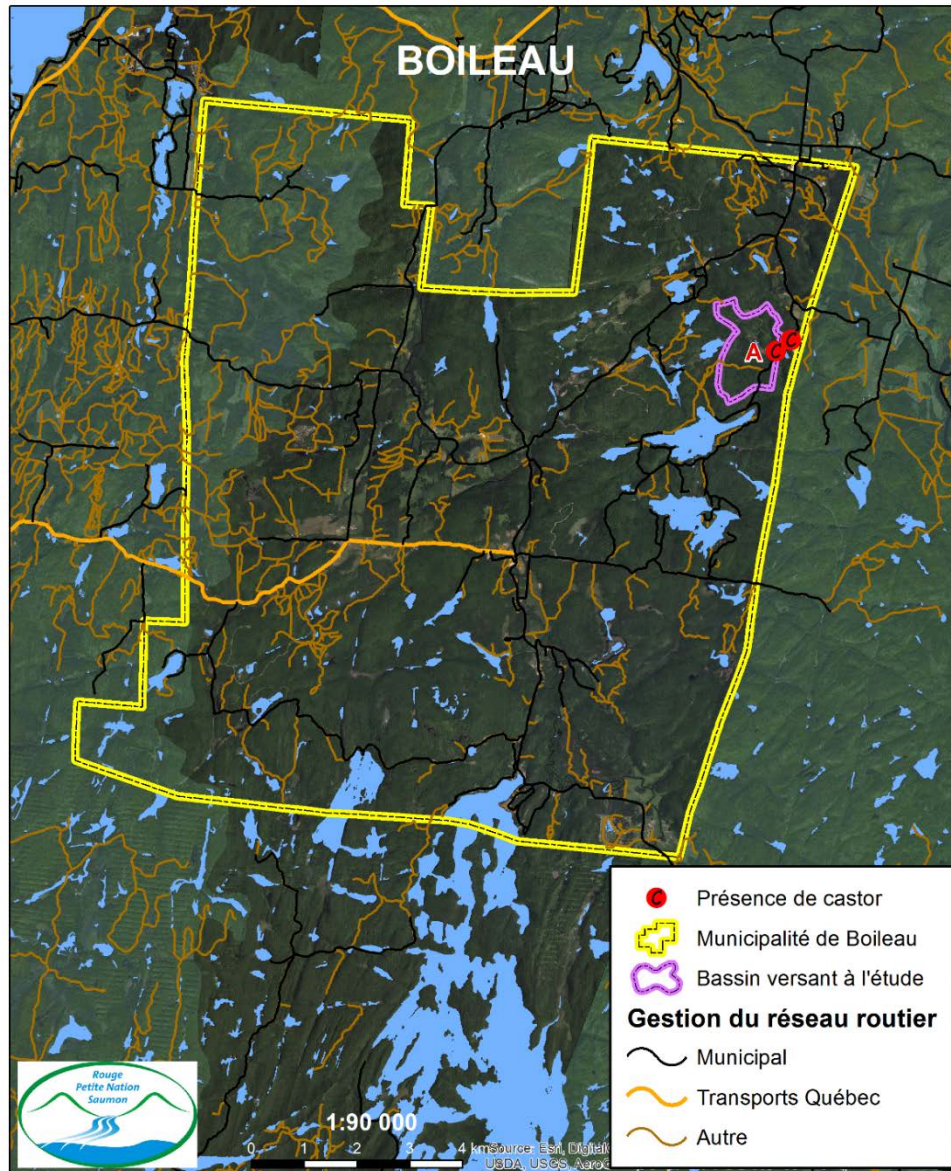
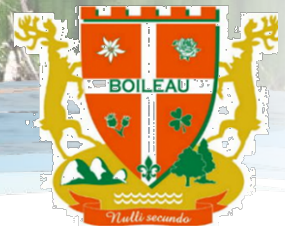
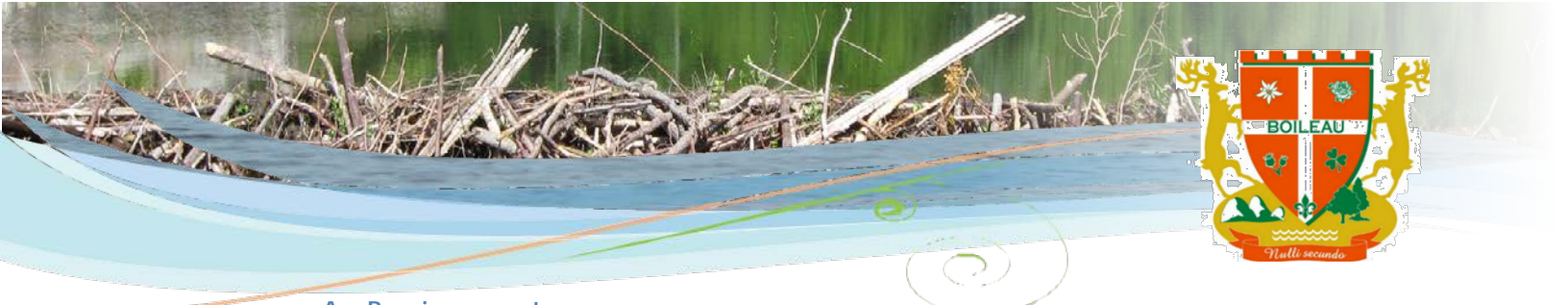


Figure 1 : Bassins versants de barrages de castors suivis dans la municipalité de Boileau

Tableau 1 : Sommaire des bassins versants de barrages de castors

BV	Superficie (km <sup>2</sup> )	Nombre de barrages	Numéros ou toponymes des barrages
A	1,59	1	BO-2



A. Bassin versant

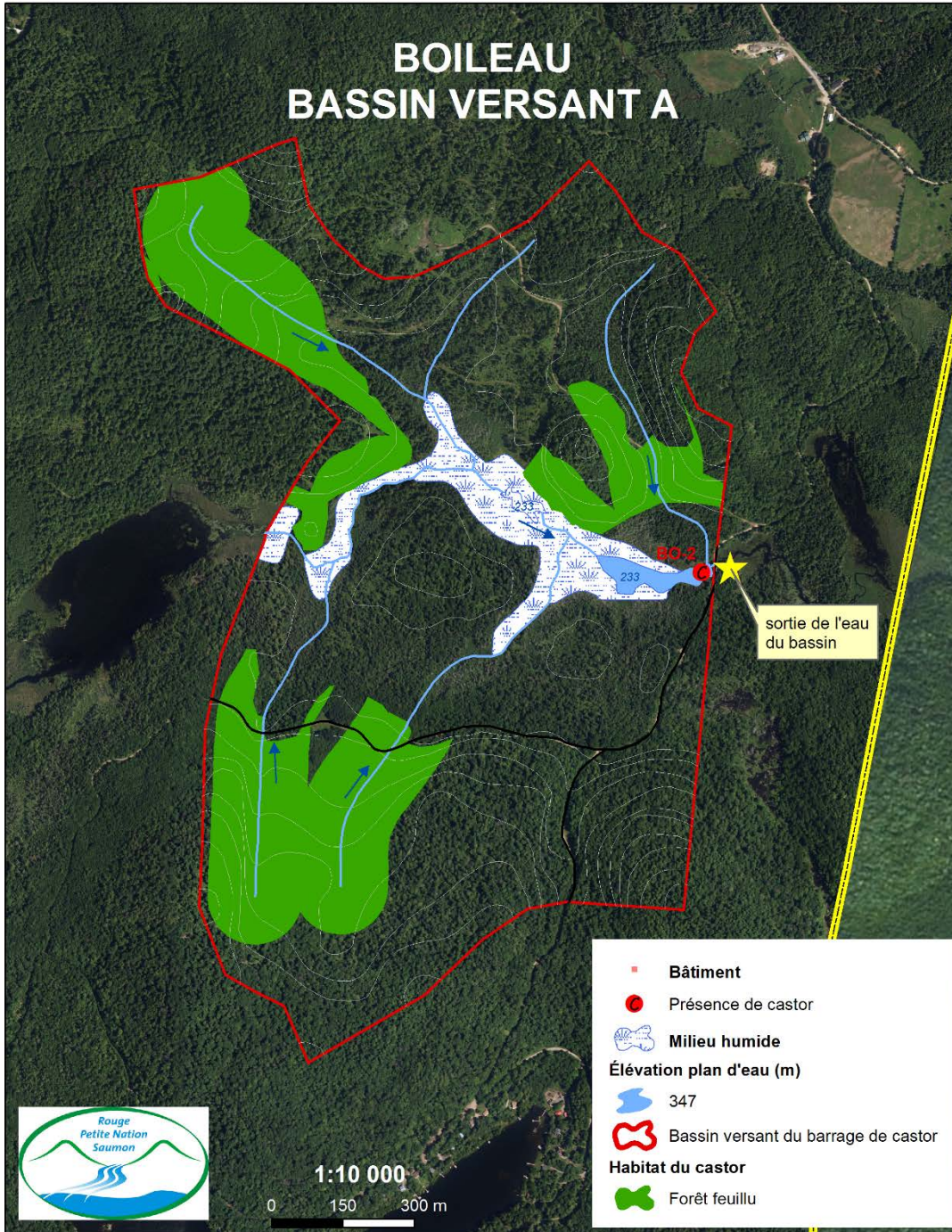
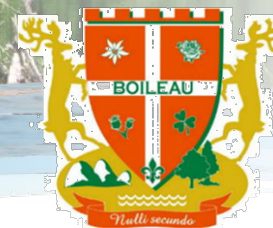


Figure 2 : Infrastructures et habitat du castor dans le bassin versant



## 1. Description

L'identification des barrages de castors à proximité du chemin privé McArthur a été prise en considération sur une terre du domaine privé. L'utilisation actuelle est de nature forestière. Nous avons identifié deux barrages de castors situés sur le même tributaire.

L'habitat où les castors se sont installés est connexe à un milieu humide, dans le bassin d'un ruisseau sans nom.

Les barrages sont situés entre 200 et 600 m des infrastructures routières. Nous avons identifié deux petites huttes où la colonie semblait contenir peu d'individus.

## 2. Problématique

La problématique rencontrée est liée à un risque modéré sur les infrastructures routières. Ce chemin est le seul endroit par lequel les citoyens peuvent être évacués en cas de sinistre.

La présence de castors a toujours été identifiée à cet endroit. La capture des individus a été réalisée par le passé, permettant par le fait même la régulation de la colonie et du niveau d'eau.

## 3. Implication du piégeur

L'implication du piégeur est primordiale, du fait de son activité limitant le nombre de castors dans le secteur. Cette baisse permet ainsi de restreindre leur travail de reconstruction de barrages ce qui entraîne une diminution des variations du niveau d'eau. Cette régulation, à son tour, permet donc d'éviter les problèmes pouvant être reliés à l'inondation des infrastructures installées à proximité.

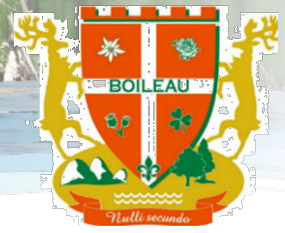
Le piégeage s'effectue au besoin selon le niveau de l'eau.

L'implication des citoyens est souhaitable pour pallier aux catastrophes.

Les domaines privés restent accessibles, mais la bonne collaboration du propriétaire facilite le travail du piégeur.

## 4. Objectif et actions à réaliser

La réalisation d'un inventaire des barrages de castors pourrait s'avérer utile afin de déterminer les endroits où des problématiques pourraient apparaître dans le futur, notamment à proximité des barrages déjà présents, puisqu'il est possible que des jeunes issus de la colonie-mère bâtissent un second barrage dans les cours d'eau aux environs.



La surveillance des barrages à risque pourra être effectuée en juin et octobre ou lorsque requis, en fonction du niveau des eaux.

Une surveillance de la colonie de castors pourra être effectuée, dans l'optique de pouvoir transmettre les informations à un piégeur, idéalement lors de la saison légale de piégeage, qui pourra ainsi agir afin de limiter les populations de castors problématiques.

Enfin, le démantèlement des barrages sera établi lorsque jugé nécessaire.